

Eastern Atlantic Hydrographic Commission (EAtHC)12th Conference – Lisbon (Portugal) - 14-16 November 2012**Statement of IHB Director Gilles BESSERO**

Amiral, cher Président, chers Collègues,
Almirante, muy estimado Presidente, muy estimados colegas,
Admiral, dear Chairman, dear Colleagues,

I am very pleased that the 12th Conference of the Eastern Atlantic Hydrographic Commission here in Lisbon is the first Regional Hydrographic Commission Conference that I am attending as an IHB Director. It turns out that 18 years ago, the 4th Conference of this Commission also took place in Lisbon and was then my first RHC Conference as assistant to the French Hydrographer. It is also worth noting that the creation of this Commission took place here in Lisbon in December 1983. These coincidences give me an opportunity to take a step back and look at how this Commission has evolved over the years.

Back in 1983, the IHO was composed of 52 Member States and EAtHC was the 7th Regional Hydrographic Commission to be constituted. It was composed of 4 IHO Member States, with only one, Nigeria, from Africa. In 1994, when Portugal hosted the 4th Eastern Atlantic Hydrographic Commission Conference, the membership of IHO had increased to 59. There were still only 4 IHO Member States in the Region but 6 African Coastal States had joined the Commission as Associate Members, 4 of which were present at the 4th Conference.

To-day we have 81 IHO Member States and a full coverage of the world by Regional Hydrographic Commissions. After Morocco in 1999, Cameroon has joined the IHO this year and is now the 6th full member of this Commission. We have 9 Associate Members, the last to join being Guinea in 2011. After Nigeria which had hosted the 3rd Conference in 1991, three other African States have accepted to host successively the 9th, 10th and 11th Conferences.

This is the half-full part of the glass.
But there is a half-empty part of the glass that we must also tackle.

Although the IHO, meaning the IHO Member States, this Commission, and the IHB, has devoted collectively a lot of efforts to this Region as part of the Capacity Building component of the IHO Strategy, we must admit that the results are mixed.

For example, we have 8 Coastal States in the Region which have not signed the Statutes of this Commission and only one, Gabon, is represented here.

Although the applications to IHO membership of Mauritania and Sierra Leone have been approved by the required two thirds majority respectively in 1991 and 2010, neither has deposited the instruments of accession. Neither attended the last International Hydrographic Conference and they are not represented at this Conference.

Yet, with one or two exceptions, such as Liberia, most of the Coastal States in the Region have received one or more technical visits since 2003. These visits were aimed at raising the awareness of the authorities concerned and initiating in each country the process towards assuming, one way or another, the hydrographic responsibilities defined by the SOLAS Convention. Yet very few countries have taken the first step of creating a national hydrographic committee, let alone implemented phase one of the development of their hydrographic capability concerning the collection and circulation of nautical information. Of even greater concern is the fact that this

Commission did not provide any submission to the Capacity Building Sub-Committee for the preparation of the Capacity Building Work Programme 2013-2017. This is very far from satisfactory as we are all aware that the status of surveys and charts is particularly poor along the major part of the West African coast.

This Conference could be a breaking point, as we approach the 30th Anniversary of the establishment of this Commission. Breaking point not only because the record so far is not as good as we would like, but also because we are facing more and more constraints on development aid resources. We cannot ignore the on-going financial and economic crisis which gravely affects the European component of this Commission. We cannot ignore the increasing scrutiny of the returns on investment in International Organizations and the growing reluctance of many Nations to continue to support ineffective programmes. This means that, more than ever, every IHO euro must be spent usefully. Yes we know that the provision of adequate hydrographic services is cost-effective with regard to the many activities which benefit from them; the problem is that the providers of hydrographic services rarely get any return and are seen as money-losing operations by their regulating authorities.

As we approach the 30th Anniversary of the establishment of this Commission, I invite this Conference to assess the current situation as objectively as possible, understand what are the bottlenecks or hurdles, and investigate all the options to overcome or circumvent the obstacles. Every one of us around this table has a role to play, has something to bring and something to learn. On behalf of the IHB Directing Committee, I can assure you that we are committed to assist in every way possible. Between the pessimism of "There is not much we can do about it" and the optimism of "If there is a will, there is a way", I am definitely a strong believer in the latter.

We just need the will. Nous avons juste besoin de volonté.

By placing this Conference under the patronage of Henry the Navigator who showed that if there is a will there is a way, the Chairman sets us in the right direction. I am confident that this Conference will be a success.

Thank you for your attention. Merci pour votre attention.

Commission hydrographique de l'Atlantique orientale

12^{ème} Conférence – Lisbonne (Portugal) - 14-16 novembre 2012

Déclaration du Directeur du BHI Gilles BESSERO

Amiral, cher Président, chers Collègues,
Almirante, muy estimado Presidente, muy estimados colegas,
Admiral, dear Chairman, dear Colleagues,

Je suis très heureux que la 12^{ème} Conférence of la Commission hydrographique de l'Atlantique orientale ici à Lisbonne soit la première conférence de commission hydrographique régionale à laquelle je participe en tant que directeur du BHI. Il se trouve qu'il y a 18 ans, la 4^{ème} Conférence de cette Commission se tenait aussi à Lisbonne et que c'était ma première conférence de CHR en tant qu'adjoint au directeur du service hydrographique français. Il convient aussi de noter que la création de cette Commission a eu lieu ici à Lisbonne en décembre 1983. Ces coïncidences m'offrent l'occasion de prendre un peu de recul et d'examiner comment cette Commission a évolué au cours de ces années.

En 1983, l'OHI comprenait 52 Etats membres et la CHAtO était la 7^{ème} Commission hydrographique régionale créée en son sein. Elle comprenait 4 Etats membres de l'OHI, dont un seul, le Nigeria, situé en Afrique.

En 1994, lorsque le Portugal accueillit la 4^{ème} Conférence de la Commission hydrographique de l'Atlantique orientale, le nombre d'Etats membres de l'OHI avait atteint 59. Il n'y avait encore que 4 Etats membres de l'OHI dans la région mais 6 Etats côtiers africains avaient rejoint la Commission en tant que membres associés, dont 4 étaient présents à la 4^{ème} Conférence.

Aujourd'hui, nous avons 81 Etats membres au sein de l'OHI et une couverture complète du monde par les Commissions hydrographiques régionales. Après le Maroc en 1999, le Cameroun a adhéré à l'OHI cette année et est maintenant le 6^{ème} membre à part entière de cette Commission. Nous avons 9 membres associés, le dernier en date étant la Guinée qui a signé les statuts en 2011. Après le Nigeria qui avait accueilli la 3^{ème} Conférence en 1991, trois autres Etats africains ont accepté d'accueillir successivement les 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} Conférences.

C'est la partie à moitié pleine du verre.
Mais il y a une partie à moitié vide que nous devons aussi aborder.

Bien que l'OHI - c'est-à-dire ses Etats membres, cette Commission et le BHI - ont consacré collectivement beaucoup d'efforts à cette région au titre de la composante du renforcement des capacités de la stratégie de l'OHI, nous devons reconnaître que les résultats sont mitigés.

Ainsi, par exemple, nous avons 8 Etats côtiers de la région qui n'ont pas encore signé les statuts de cette Commission et un seul, le Gabon, est représenté ici.

Bien que les candidatures à l'adhésion à l'OHI de la Mauritanie et du Sierra Leone aient été approuvées par la majorité requise des deux tiers respectivement en 1991 et 2010, ni l'un ni l'autre n'a déposé son instrument d'adhésion. Ni l'un ni l'autre n'a assisté à la dernière Conférence hydrographique internationale et ils ne sont pas représentés à cette Conférence.

Pourtant, à une ou deux exceptions près, comme le Liberia, la plupart des Etats côtiers de la région ont reçu au moins une visite technique depuis 2003. Ces visites visaient à sensibiliser les autorités concernées et à démarrer

dans chaque pays le processus de prise en charge, sous une forme ou sous une autre, des responsabilités hydrographiques définies par la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, la Convention SOLAS. Mais peu de pays ont franchi la première étape en créant un comité hydrographique national. A fortiori, peu de pays ont mis en œuvre la première phase du développement de leurs capacités hydrographiques relatives à la collecte et à la diffusion de l'information nautique. Il est encore plus préoccupant que cette Commission n'ait soumis aucune demande au sous-comité de renforcement des capacités pour la préparation du programme de renforcement des capacités 2013-2017. Cela est d'autant moins satisfaisant que nous savons tous que l'état des levés et des cartes laisse particulièrement à désirer le long de la majeure partie du littoral de l'Afrique de l'Ouest.

Cette Conférence pourrait marquer une rupture à l'approche du 30^{ème} anniversaire de l'établissement de cette Commission. Rupture non seulement parce que le bilan à ce jour n'est pas aussi bon que ce que nous aimerions qu'il soit, mais aussi parce que nous sommes confrontés à des contraintes de plus en plus strictes sur les ressources consacrées à l'aide au développement. Nous ne pouvons pas ignorer la crise financière et économique en cours qui affecte gravement la composante européenne de cette Commission. Nous ne pouvons pas ignorer l'exigence de plus en plus grande d'un retour sur l'investissement consacré aux organisations internationales et la réticence croissante de plusieurs nations à financer des programmes inefficaces. Cela implique que, plus que jamais, chaque euro de l'OHI soit dépensé utilement. Certes nous savons que la fourniture de services hydrographiques adéquats est rentable du fait des nombreuses activités qui en bénéficient. La difficulté provient du fait que les pourvoyeurs de services hydrographiques sont rarement payés en retour et sont considérés par leurs autorités de tutelle comme des opérations déficitaires.

A l'approche du 30ème anniversaire de l'établissement de cette Commission, j'invite cette Conférence à évaluer la situation actuelle aussi objectivement que possible, identifier les points de blocage et les difficultés et examiner toutes les options permettant de surmonter ou de contourner les obstacles. Chacun d'entre nous autour de cette table a un rôle à jouer, a quelque chose à apporter et quelque chose à apprendre. Au nom du comité de direction du BHI, je puis vous assurer que nous sommes déterminés à apporter toute l'assistance possible. Entre le pessimisme du « on n'y peut pas grand-chose » et l'optimisme du « vouloir, c'est pouvoir », je suis résolument un adepte fervent du second.

Nous avons juste besoin de volonté.

En plaçant cette Conférence sous le patronage d'Henri le Navigateur qui sut montrer que vouloir c'est pouvoir, le Président nous oriente dans la bonne direction. Je ne doute pas que cette Conférence sera un succès.

Merci pour votre attention.